



**Ministre de l'Agriculture, de  
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

**Porte-parole du Gouvernement**

Paris, le 1er juillet 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

—

### **Crise des filières animales : Stéphane Le Foll appelle à la responsabilité de tous les acteurs et saisit le médiateur des relations commerciales agricoles pour le suivi des engagements pris sur les filières porcine et viande bovine**

—

Il y a deux semaines, lors de réunions et discussions sur les difficultés des filières bovine et porcine, des engagements ont été pris par les acteurs des filières pour faire en sorte que les prix payés aux éleveurs progressent de façon significative de semaine en semaine.

Si la baisse des cours a été stoppée et qu'une hausse limitée a été enregistrée, elle n'atteint pas les objectifs que s'étaient fixés les filières. Dans ce contexte, Stéphane Le Foll appelle aujourd'hui l'ensemble des acteurs des filières, au niveau de la transformation et de la distribution, à communiquer au Médiateur des Relations Commerciales Agricoles (qui en garantira la confidentialité) toute information sur les actions entreprises pour mettre en œuvre les engagements pris mi-juin, et sur les difficultés éventuellement rencontrées.

Stéphane Le Foll a demandé ce jour au médiateur de lui faire d'ici mi-juillet un premier retour sur la mobilisation de chacun des acteurs, au niveau de la transformation et de la distribution.

Ce point de situation sera partagé avec les acteurs des filières viandes concernées, dans le cadre du suivi annoncé mi-juin.

Le Ministre a par ailleurs rencontré hier les industriels de la transformation laitière pour un point sur la situation conjoncturelle et a rappelé la nécessité de prendre en compte la situation très difficile de certains éleveurs laitiers.

A l'heure où l'avenir même de l'élevage français, que ce soit pour l'élevage porcin, les bovins viandes ou les bovins lait, peut être mis en péril par une conjoncture défavorable, le Ministre appelle de nouveau les opérateurs des filières, transformateurs comme distributeurs, à leur responsabilité pour maintenir l'élevage partout sur le territoire et pour ne pas en mettre en péril leur approvisionnement d'origine française.


---

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL** - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

---

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt  
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) - [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

 @Min\_Agriculture